

Cours personnalisés en soutien scolaire

Depuis de nombreuses années, notre association propose aux enfants de ses adhérents des cours de soutien. Ces cours sont dispensés par des professeurs, en groupe de 4 élèves maximum. Ils ont lieu au siège de l'association, 3 rue de la Fontaine Sucrée, 22000 Saint-Brieuc.

Tarifs

Pour l'année scolaire 2017-2018, le prix d'une heure de cours est de :

- 25 € pour un cours individuel,
- 15 € pour un cours collectif avec 2 à 4 élèves.

A l'inscription nous vous demandons le paiement de 3 cours à 15 €, soit 45 €. Nous proposons des cours de :

- **Physique-Chimie et SVT** par un Docteur (bac+8) en Géologie-Géochimie.
- **Mathématiques** par un professeur enseignant au lycée.
- **Anglais** par une ressortissante britannique de langue maternelle anglaise, renforcement assuré de la langue parlée !
- **Français** : préparation aux épreuves anticipées du baccalauréat, orale et écrite.
- **Allemand-Anglais**, par une personne bilingue maternelle en ces deux langues, diplômée de l'enseignement, préparatrice aux examens. Préparation au bac, aide à la rédaction de CV, préparation d'entretien en allemand/anglais tous niveaux, correction de rapports, etc.

Places limitées - Inscrivez-vous vite !

RENSEIGNEMENTS

02 96 33 74 68 - <http://www.biblioscolaire22.fr>

Inscription au soutien scolaire

Je, soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'enfant

Nom : Prénom :

scolarisé au sein de l'établissement : Lycée ou collège

(nom de l'établissement) :

En classe de :

souhaite l'inscrire auprès de la Bibliothèque Scolaire des Parents d'Élèves des Côtes d'Armor pour des cours de soutien en (*plusieurs choix possibles*) :

- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Français
- Anglais
- Allemand

Horaires préférés (indiquer maximum 3 horaires par ordre de préférence) :

Mercredi après-midi, début du cours à 13h30 - 14h30 - 15h45 - 16h45

Choix n° : _____

Vendredi après-midi, début du cours à 13h30 - 14h30 - 15h45 - 16h45

Choix n° : _____

Adresse :

Tél. responsable : / / / /

Tél. élève : / / / /

Reconnaissent avoir lu et approuvé le règlement intérieur du soutien scolaire (lire au dos)

Date : / /2016

Signature responsable

Signature élève

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

**REGLEMENT INTERIEUR
APPLICABLE AUX ELEVES INSCRITS EN SOUTIEN ET
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**

LIEU

Les cours se déroulent, sauf cas exceptionnel et sur accord écrit de la part des responsables légaux, au 3 rue de la Fontaine Sucrée, à Saint-Brieuc.

PONCTUALITE, POLITESSE, CORRECTION

Les professeurs se réserveront le droit de refuser tout élève en retard de plus de 10 minutes.

Les cours doivent se dérouler dans le respect mutuel ; un comportement poli et décent, ainsi qu'une tenue correcte, sont des exigences absolues. Le non respect de ces exigences peut être un motif d'exclusion temporaire ou définitive.

En cas de manquement du professeur à ces exigences, les familles peuvent en faire le signalement auprès du bureau de l'association, qui avisera de la conduite à tenir.

ABSENCES

Toute absence devra être signalée au moins 24 h à l'avance au bureau de la Bibliothèque Scolaire (Tél : 02.96.33.74.68 ou formulaire de contact du site <http://www.biblioscolaire22.fr>).

Dans le cas contraire, et sauf cas de force majeure, le cours sera dû au professeur.

ASSIDUITE, ATTENTION

Une fiche de présence sera annotée par le professeur et signée par l'élève à chaque cours.

Un élève absent plus de 2 cours consécutifs sans raison valable, ne pourra continuer à bénéficier du soutien scolaire.

Après avoir suivi trois cours consécutifs, l'élève pourra arrêter à n'importe quel moment ; il lui suffira d'en aviser le professeur ou la personne responsable du soutien scolaire. Il pourra par la suite réintégrer le cours quand il le souhaitera, sous réserve de disponibilité de place.

L'élève doit porter attention au contenu du cours. En cas de manque flagrant d'attention, ou de comportement perturbateur, le professeur peut décider l'exclusion de l'élève pour la durée de la séance. En cas d'exclusion, le règlement du prix de la séance restera dû.

TARIF ET REGLEMENT

Le prix du cours individuel d'une heure est de 25 €.

Le tarif du cours collectif d'une heure (de 2 à 4 élèves) est de 15 €.

Dès la 1^{ère} séance, 3 cours (45 €) sont **payables d'avance** auprès du responsable du soutien scolaire.

Par la suite, le paiement s'effectuera toujours la 1^{ère} séance de chaque mois, après établissement de la facture du mois écoulé.

INSCRIPTION

L'inscription est possible toute l'année, sous réserve de disponibilité de place, par retour ou dépôt à nos bureaux du présent document, dûment complété et signé.

HORAIRES

Les horaires des cours sont établis en fonction du nombre d'inscrits, des matières, des niveaux et de la disponibilité des enseignants, selon un schéma permettant de satisfaire la maximum de personnes simultanément. Le respect des choix d'horaire n'est donc pas garanti.